



Interreg



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional



Projet MAREGOT

Management des Risques de l'Erosion côtière et actions de GOuvernance Transfrontalière

Etude stratégique prospective du littoral varois

COTECH de phase 1

19 juin 2018

Synthèse des points abordés



LE DÉPARTEMENT



La coopération au cœur de la Méditerranée

Participants :

- Jean-Louis LOEUILLARD – CD Var
- Benjamin KULLING – Chef de projet MAREGOT
- Marie-Amandine NICOLINI – CD Var
- Ilaria FRANZETTI-TIVOLLE – CD Var
- Julien BREMOND – DDTM
- Fanny BROSSARD – DDTM
- Fabienne CARMIGNANI – DREAL Paca
- Catherine AZZAM – DREAL Paca
- Elodie DOZE – Conservatoire du littoral
- Stéphanie OUDIN – Région Sud
- Cécile VACQUIER – AUDAT Var
- Karine CHARBONIER – CC-Golfe de St-Tropez
- Guirec QUEFFEULOU – Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Céline TRMAL – Cerema Méd.
- Alexis STEPANIAN – BRGM
- Bernard COUVERT – ARTELIA – Directeur de la mission
- Delphine VALETTE – ARTELIA – Chargé de mission
- Jean LECROART – ARTELIA – Expert adaptation des territoires au changement climatique
- Thomas CROIZE – ARTELIA – Chargé de mission

I/ Avancement de la mission

- Le démarrage officiel de la mission a eu lieu fin avril. Cependant, ce COTECH fait office de fait de COTECH de lancement, de cadrage de l'étude ;
- Un rendu de phase 1 est prévu fin juin, mais il sera évidemment actualisé en fonction des rencontres programmées avec les partenaires. De toute façon, la méthodologie proposée conduit à anticiper de fait la phase 3 dès maintenant, et à finaliser la phase 1 ultérieurement ;
- Finalisation de la mission : début 2019 ;
- Finalisation du programme MAREGOT : début 2020.

II/Objectifs de l'étude :

- De nombreuses démarches ont déjà été réalisées ou engagées à ce jour : il faut que cette étude soit utile, et donc apporte une valeur ajoutée spécifique ;
- Beaucoup d'informations techniques sont déjà disponibles : là n'est pas le cœur du sujet de l'étude d'ARTELIA ;
- Des stratégies ont été définies et sont en cours de réalisation à l'échelle nationale, régionale, départementale ainsi que dans chaque SCoT : il faut s'y inscrire sans refaire le travail déjà fait. Les démarches actuelles sur le sujet sont les suivantes :
 - La DDTM a lancé une étude en interne en vue de définir une stratégie départementale de gestion des côtes sableuses du Var. Son objectif est d'accompagner l'intervention des collectivités en accord avec les politiques publiques afin de promouvoir un développement raisonné des littoraux. A terme la DDTM aura à sa disposition un guide pour l'analyse des dossiers règlementaires sur les projets littoraux des communes. Un stage de fin d'étude de niveau M2 (réalisé par Fanny BROSSARD) a été missionné pour réaliser cette étude.
 - Le ministère est en train de travailler sur la révision des catalogues de sédimentologie. Il sera intéressant d'étudier le retour d'expérience de l'appel à projet « Expérimentation de la relocalisation des activités et des biens : vers une recomposition spatiale des territoires exposés aux risques littoraux » et notamment les enseignements à tirer sur le territoire de la commune de Hyères.
 - La Région est particulièrement intéressée par le caractère pilote de l'étude du Département et par son caractère reproductible à l'échelle de la Région. Le Département précise que ce travail pourrait déboucher sur un argumentaire en vue d'obtenir des fonds européens pour le cycle 2021-2027 sur l'adaptation au changement climatique sur le littoral SUD-PACA.
 - La DREAL informe les participants de la création de la plate-forme régionale d'échange sur la gestion durable de la bande côtière. Le travail de cette étude pourra y être versé.
 - La Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez est en train de lancer une étude pour la gestion du trait de côte par rapport aux dynamiques hydro-sédimentaires qui affectent son territoire.
- Le constat partagé par les participants du COTECH est le suivant : en définitive, malgré l'abondance des travaux, leur appropriation par les élus est insuffisante, et les

outils manquent pour les mobiliser, les sensibiliser, et les conduire à élargir le champ des choix stratégiques possibles.

- MTPM nous fait part des difficultés de faire passer le message d'adaptation au changement climatique sur le littoral, les solutions de "résistance" étant souvent privilégiées.
 - Pour cela, L'AUDAT souhaite associer les élus à la réflexion. Le Département précise que ce sera l'objet de l'année 2019, quand le plan d'intervention MAREGOT sera finalisé avec les italiens, de prévoir une concertation pour proposer un guide d'aide à la décision qui sera pour le CD83, la finalisation du projet (2020).
- L'ambition de l'étude est donc d'élaborer des « outils » (forme à définir) qui permettent, pour les plages où des vrais choix structurants sont possibles, de mettre « sur la table » les alternatives possibles et conduire les décideurs à les intégrer à leur réflexion. Une typologie des plages permettant d'orienter les stratégies de gestion de la bande côtière sera proposée dans ce cadre.

III/ Méthodologie de la mission

- ARTELIA propose de travailler selon deux axes : un axe *latitudes de gestion* et un axe *enjeux socio-économiques* ;
- Il est nécessaire de bien placer les enjeux environnementaux comme chapeau incontournable de la réflexion et facteur de pondération des deux axes proposés ;
- Les partenaires s'interrogent sur le périmètre d'étude :
- Plage seule ? Réponse : non, puisqu'on propose d'inclure les apports indirects de la plage sur l'activité touristique saisonnière ;
 - Il faudrait élargir le cadre de la réflexion (cf. démarches de recomposition des territoires) mais cela sort du cadre de l'étude.
- Le bureau d'étude présente ses propositions pour objectiver ces deux axes :
- La discussion montre un débat entre le souhait de quantifier les différents critères pour rendre plus « scientifique » le classement, et le souhait de tendre vers une production utile aux élus pour construire une stratégie, où la quantification n'est pas nécessaire ni vraiment souhaitable (parce qu'elle bride la mesure qualitative de la « valeur » accordée aux plages) ;
 - ARTELIA propose de partager avec les acteurs une typologie sur la base d'une analyse qualitative, puis de réfléchir à la formalisation des critères quantifiés qui permettront d'étayer, d'expliquer ce classement. Des échanges avec les différentes collectivités (MTPM, CC Golfe de St-Tropez et CAVEM) sont prévus dans ce sens.
- Les éléments qui seront étudiés au sein de l'axe « enjeux socio-économiques » :
- Valeur économique des activités « physiquement » liées à la plage ;
 - Valeur économique indirecte de la plage, par l'activité qu'elle génère ;
 - Valeur « patrimoniale », d'usage comme espace public : importante même si elle n'est guère quantifiable ;



- L'évaluation des enjeux socio-économiques doit être modulée selon le secteur géographique (les attentes et usages ne sont pas les mêmes à l'est et à l'ouest de Toulon, par exemple) ;
 - Il existe une étude sur l'économie des plages : la CCI ne diffuse pas les données sources, d'où les difficultés à exploiter cette étude ;
 - La DDTM a accès aux rapports d'exploitation des communes qui peuvent donner une idée sur cette variable de la valeur des plages. Ne pas oublier que l'ensemble des plages du territoire sont du Domaine Public Maritime.
 - La base de données DIANE + peut être exploitée pour ces questions.
- Au sein de l'axe « latitudes de gestion » :
- Nécessité de rester prudent dans la formulation de cette latitude lorsqu'il y a des enjeux « modérés » ;
 - Ne plus employer la formulation de « recul » stratégique, utiliser le terme « recomposition » : REX des appels à projet de l'Etat.
- Il faudra prendre en compte l'impact de stratégies adoptées à l'échelle d'une plage sur les plages voisines.
- Les propositions finales intégreront les nouveaux outils que produira la nouvelle loi relative au développement durable des territoires littoraux.

IV/ Contacts à prendre

- Région + DREAL
- DDTM 83
- CAVEM
- CC Golfe de St-Tropez
- MTPM + Ville d'Hyères
- et BRGM si besoin pour les études réalisées